



Accueil Info Info Lorient Lorient. Voitures incendiées, avec discernement ?

Vendredi 22 décembre 2023 18:43



Lorient. Voitures incendiées, avec discernement ?

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Lorient

✉ boncoinbzh56@gmail.com Je m'inscris

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par la société Additi Multimedia pour recevoir les newsletters sélectionnées. [En savoir plus](#)

Exprimez-vous !

Débat : Pour Noël, passé un certain âge, plutôt offrir de l'argent ou des cadeaux ?

L'info en continu

Lorient. Voitures incendiées,...

22/12/23 - 18:43

Quotas 2024 : les pêcheurs de...

22/12/23 - 18:32

Depuis 2020, ce « Livreur du...

22/12/23 - 18:30

REPORTAGE. À Lorient, des...

22/12/23 - 17:56

Poussé par un papa, le FC...

22/12/23 - 17:43

[Toute l'info en continu](#)

Infos les + lues

Infos les + commentées

N°1 **Dix élus de la majorité démissionnent du conseil...**

N°2 **Accident du travail dans le Morbihan : un homme est...**

N°3 **Deux jeunes femmes agressées : un commandant de police...**

N°4 **L'ostréiculteur du Morbihan devra fermer son espace...**

N°5 **Larmor-Plage. Le Père Noël arrive en bateau, dimanche...**

Quiz et jeux



Le tribunal de Lorient avait à se prononcer, ce vendredi 22 décembre 2023, sur la question du discernement et de la responsabilité pénale dans une double affaire d'incendies volontaires. © OUEST-FRANCE

Une jeune femme de 22 ans comparait vendredi 22 décembre 2023 à Lorient pour des faits d'incendies volontaires de cinq véhicules commis en octobre dernier. Au terme d'une audience singulière, le tribunal l'a déclarée irresponsable.

Quel degré de responsabilité pour l'auteure présumée d'incendies de voitures, commis les 9 et 29 octobre 2023 à [Lorient \(Morbihan\)](#) ? C'est la question qui se pose, ce vendredi au fil de l'audience du tribunal de Lorient. Où une jeune femme âgée de 22 ans, originaire de Plœmeur, mais sans domicile fixe au moment des faits, comparait après avoir été interpellée sur le fait. Soupçonnée, le 9 octobre, rue Pérault, en centre-ville, d'avoir volontairement incendié deux premiers véhicules, puis trois autres, le 29 octobre, rue Maurice-Thorez, à Kervénanec.

Réaction impulsive

À la barre, la prévenue assume et décrit le processus qui l'a conduite au passage à l'acte. « **Je sortais d'une soirée où j'avais été humiliée. Je souffrais d'un sentiment d'injustice. Alors j'ai mis le feu à une voiture. Une réaction impulsive, débile. J'aurais pu m'enfuir. Mais j'ai assumé** ». Hospitalisée un temps à l'EPSM Charcot, elle récidive à peine sortie du centre de soins. « **À Kervénanec, j'avais pris de la cocaïne et du cannabis. Je m'étais disputée avec un garçon. Je ne sais pourquoi, j'ai commencé à ouvrir et fouiller des voitures. Je me suis installée dans l'une d'elles. Il y avait des livres. J'y ai lu toute la journée. Puis, j'y ai mis le feu. Sans préméditation. Mais avec discernement** ». Et le feu s'est propagé aux véhicules voisins.

Face aux victimes, présentes à l'audience, la jeune femme fait amende honorable. « **La perte de leurs voitures les a tous handicapés. Ils sont dans leur droit. Je vais les dédommager** ». Sans ressources depuis un an, la jeune incendiaire estime aussi « **qu'elle a besoin d'être aidée au quotidien** » et plaide elle-même pour son incarcération.

Hospitalisation immédiate

De quoi décontenancer avocats des parties civiles et jusqu'au procureur. « **C'est un dossier atypique... avoue ce dernier. Cette affaire pose la question de la responsabilité d'une prévenue qui conteste l'abolition du discernement. Une première...** » Jusqu'au bout du bout, dessaisissant au passage son avocate, la jeune femme plaide « **sa responsabilité à 100 %. J'ai la capacité et l'intention d'avancer, de rembourser** ».

Pierre WADOUX. Ouest-France

Retrouvez d'autres actus sur les communes de :

Lorient Ploemeur

Donnez votre avis 



Abonnez-vous 1^{er} mois offert

Acheter le journal du jour 

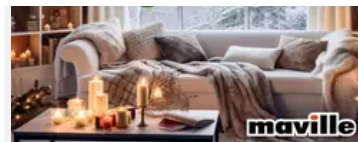
Les avis des internautes

* Votre commentaire...

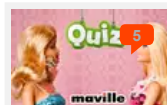
En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des **conditions générales d'utilisation** et de **la politique de données personnelles**.

Envoyer

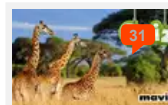
*Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Additi Multimedia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Additi Multimedia - ZI Rennes Sud-Est, - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. **En savoir plus***



Quiz. Le quiz de l'hiver



Quiz. 15 questions sur Barbie



Quiz. 10 questions sur les girafes

Tous les quiz



Lorient maville.com

Suivre la Page  16 K followers

RUBRIQUES SITE MAVILLE

Accueil

Info

Sport

Restaurants

Cinéma

Sorties

Jeux

Shopping

Météo

Pratique

Bons plans du jour

Devenez annonceur

Cookies

Données personnelles

Mentions légales

Plan du site

Contact

Modifier le consentement

SITES OUEST-FRANCE

Ouest-France

Ouest-France Auto

Ouest-France Immo

Ouest-France Emploi

Ouest-France Solidarité

Incubateur OFF7

Comparateur Assurances

Infocale

Bons plans Ouest-France

Commerces Ouest-France

Comparateur de produits

Codes promo

Angers Brest Caen Clermont-Ferrand Le Mans Lille Marseille Montpellier Nantes Nice Nîmes Quimper Rennes Toulon Tours Vannes
Dinan Fougères Guingamp Lannion-Perros Ploermel Pontivy Redon Saint-Brieuc Saint-Malo Vitré



Les applications mobiles **Ouest-France** disponibles en téléchargement



© Copyright maville.com | WEB66

